



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE

Crédit 5775-MG et DON 432-MG

**Recrutement d'un Consultant Individuel  
« Comptable de la Cellule d'exécution inter régionale à Antsirabe »**

**Lancée le 6 juillet 2022 sous AMI N° 7-2022/MINAE/CASEF**

- 1 Le Gouvernement Malagasy a obtenu un fond de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés dans le cadre de l'emploi des consultants au titre d'un **Comptable de la Cellule d'exécution inter régionale à Antsirabe**.
- 2 L'unité de gestion du projet CASEF, représentée par le Coordonnateur National, invite les Consultants individuels constitués légalement et admissible à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des Services.
- 3 Sous la supervision directe du Coordonnateur de la Cellule d'exécution Inter-régional (CEIR) Vakinakaratra du projet, et en relation fonctionnelle avec le spécialiste en gestion financière de l'UGP CASEF au niveau national, le comptable régional a pour mission principale la tenue de la comptabilité, la gestion du personnel et de la logistique de la CEIR. Les détails du mandat sont consignés dans les Termes de Référence.
- 4 **Profil**
  - Diplôme universitaire d'études Supérieures de maîtrise BAC+4 dans le domaine de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la finance ou autre titre équivalent ;
  - Ayant au moins 5 années dans le domaine de la gestion financière.
  - Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de Projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ;
  - Une expérience significative en audit ou autre poste équivalent est un atout;
  - Aptitude à effectuer des fréquents déplacements sur terrain ;
  - Maîtrise des logiciels usuels de texte, de tableur, de gestion de base de données
- 5 Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
  - a) Une lettre de motivation avec carte fiscale à jour ;
  - b) Un curriculum vitae détaillé du Consultant avec mise en évidence des qualifications exigées ci-dessus et des références professionnelles ;
  - c) Les copies des diplômes ;

- 6 Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 décrits dans « *Le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'investissement (FPI) de juillet 2016, mis à jour en Août 2018* » en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection de **Consultants individuels** telle que décrite dans ce Règlement. Le contrat sera signé directement avec le Consultant individuel.
  
- 7 Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dont les Termes de référence par email à : [coordonnateur@casef.mg](mailto:coordonnateur@casef.mg) avec copie obligatoire à [spm@casef.mg](mailto:spm@casef.mg) en précisant l'objet de la prestation.
  
- 8 Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique seulement à adresser à : « Monsieur le Coordonnateur national » au plus tard **le jeudi 21 juillet 2022 à onze (11) heures**, à l'adresse email suivant : [coordonnateur@casef.mg](mailto:coordonnateur@casef.mg) avec copie obligatoire à [spm@casef.mg](mailto:spm@casef.mg) .  
Référence : «**Comptable de la Cellule d'exécution inter régionale à Antsirabe**»

Antananarivo, le 05 juillet 2022

LE COORDONNATEUR NATIONAL